A. D. E. L.

Association De l'Environnement pour Lissieu

Association sous le régime de la loi 1901 et du décret du 16 août 1901

Enregistrée sous le n° 0691026811 (Préfecture du Rhône)

Place de la Mairie 69380 – LISSIEU

adel.environnement@hotmail.fr

Monsieur le Président

METROPOLE

20, rue du Lac CS33569

69505 LYON CEDEX 3

Lettre recommandée avec AR

Lissieu, le 12 avril 2021

Objet : **coupe de bois effectuée par la SCI de la Ferme de Montvallon-LISSIEU**

Monsieur le Président,

L'Association de l'Environnement pour Lissieu a été sollicitée par un collectif de Lissilois constitué à la suite de la coupe du bois de Montvallon.

Nous sommes allés examiner le site depuis le Parc de Montvallon et nous avons constaté que le **bois**, d'environ un hectare, classé N au PLU H et en grande partie EBC, a été **entièrement saccagé**.

Des riverains nous ont signalé -et ont écrit à la Mairie à ce sujet- que le **riche écosystème de ce bois est détruit**: chevreuils, chouettes, geais des chênes et bien d'autres espèces ont disparu.

Avec cette coupe, disparaît aussi le seul «poumon vert», source précieuse d'oxygène, pour le bourg et la zone pavillonnaire importante de ce secteur, ce qui avait motivé le **classement de ce bois en PENAP en 2020, bois qui comptait près de 80 chênes centenaires.**

Il semblerait que le technicien du CRPF (Centre Régiocennal de la Propriété Forestière) ait préconisé à la suite de sa visite-**conseil une coupe «sanitaire» d'environ 30%**. Or depuis l'Allée des Frênes; on peut observer, au premier plan, le stockage de plus d'une **centaine de billes de bois étiquetées parfaitement saines** (cf l'article avec photos, ci-joint, paru dans la presse).

Comment est-il possible qu'un bois classé EBC en zone PENAP puisse disparaître en mars 2021? Est-ce que les services de la Métropole ont donné leur aval à cette coupe rase qui compromet la destination de cet espace boisé classé qui, compte tenu de ses enjeux écologiques intrinsèques et de sa valeur environnementale, aurait dû être protégé?

Nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner sur le site et constater le désastre.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau ADEL

Noëlle Dussert Akad

Présidente

- copie à Madame la Maire de Lissieu
- pièces jointes : article du Progès du 7/04/2021

  vue aérienne du bois avant la coupe